



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DU
DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE « MIC »

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'APPUI A LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES
ET A LA FORMALISATION DES ENTREPRISES (PAMORIFE)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°06-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI

SERVICES DE CONSULTANT (FIRMES)

Secteur : Développement social
Référence de l'accord de don FAT : 5900150004051
N° de Projet : P-GN-BGO-003
Date de l'avis : **26 mai 2026**
Intitulé de la mission : Recrutement d'un Consultant firme pour l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel du FODIP

1. Le Gouvernement la République de Guinée a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), d'un montant de 10,64 millions d'UC, couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement Industriel et à la Résilience des Petites et Moyennes Entreprises (PADIRPME), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de **services** d'un consultant firme pour **l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel du FODIP incluant le plan stratégique, le manuel des procédures, y compris un plan d'actions de formation pour le personnel du FODIP**.
2. L'objectif général du PADIRPME est de : renforcer les capacités de pilotage et de mise en œuvre opérationnelle de la politique industrielle guinéenne. De manière spécifique, le projet soutiendra : (i) l'amélioration des capacités de planification, de coordination et de suivi du développement industriel, ii) le renforcement de l'offre de services et (iii) le renforcement du côté de la demande. Le projet devrait permettre à la Guinée de s'inscrire pleinement dans la mise en œuvre des actions nécessaires à la réalisation de son ambition industrielle.
3. Les services prévus au titre de ce contrat sont : (i) Réaliser un diagnostic stratégique, institutionnel et organisationnel du Fonds de Développement Industriel et des PME (FODIP), conformément aux orientations de la Politique Nationale de Développement Industriel en vigueur dans le pays et aux standards internationaux ; (ii) Élaborer un plan stratégique pluriannuel, adossé à une vision claire et à des objectifs de performance accompagné d'un plan d'action opérationnel du FODIP ;

(iii) Définir l'architecture institutionnelle et les instruments de gouvernance du FODIP ; (iv) Rédiger un manuel des procédures administratives, financières et opérationnelles ; (v) Proposer un modèle de financement durable (mobilisation de ressources, partenariat public-privé, finance verte, etc.) ; (vi) Renforcer les capacités des cadres du FODIP.

4. L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP) invite les consultants firmes éligibles et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants firmes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience (documentations, expériences générales et références de prestations similaires, etc...) démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdits services.
5. Les consultants firmes intéressés doivent être légalement constitués et spécialisé dans le diagnostic organisationnel et l'élaboration de plans stratégiques, avec au minimum dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'industrie, des PME, de la structuration des entreprises, de diagnostic stratégique et opérationnel des structures publiques, et d'élaboration de plans d'actions opérationnels. Les consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leurs chances de qualification. Nous encourageons le transfert des connaissances par le groupement avec des consultants Guinéens. Pour les cabinets en groupement, un accord de groupement dûment signé par tous les membres du groupement ou une lettre d'intention et indiquant le nom du mandataire du groupement doit être joint. Pour chaque mission similaire, les consultants devront présenter les informations suivantes : le nom et le descriptif de la mission, le pays où a été exécutée la mission, le nom du client, la date et la durée de la mission, le coût du projet en lien avec la mission et le bailleur.

NB : Chaque mission similaire sera résumée sur une fiche de projet joint en annexe ne sera prise en compte que si le consultant fournit les justificatifs relatifs à sa réalisation et comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies, tels que les attestations de service fait délivrées par le Client. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure cet institut dans la liste restreinte.

Ils doivent justifier la réalisation d'au moins cinq (5) missions en lien avec l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel (diagnostic, plan d'action opérationnel et stratégique, manuels des procédures administrative et financières) des structures publiques en Afrique et la conduite d'au moins deux (2) missions de renforcement de capacités des acteurs de l'administration en République de Guinée ou dans les pays de la sous-région.

NB : Seules les missions accompagnées d'attestations de bonne fin délivrées par le ou les client(s) seront prises en compte dans l'évaluation.

6. L'établissement de la liste restreinte se fera sur la base du nombre de missions similaires réalisées en lien avec l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel (diagnostic, plan d'action opérationnel et stratégique, manuels des procédures administrative et financières) des structures publiques en Afrique et la conduite d'au moins deux (2) missions de renforcement de capacités des acteurs de l'administration en République de Guinée ou dans les pays de la sous-région). Le personnel clé ne sera pas évalué à ce stade.

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la politique et au manuel opérationnel du cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Le consultant sera sélectionné sur la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du lundi au vendredi, de **8h00 à 17h00**.
8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel en version PDF à l'adresse ci-après, avec la mention « **Manifestation d'intérêt N°06-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI pour le Recrutement d'un Consultant firme pour l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel du FODIP** » au plus tard le **22 juin 2026**

A l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH, Coordonnateur National de l'UCEP
Sky Résidence, 6ème étage, quartier Kipé, Commune de Ratoma-Conakry-Rép. de Guinée

Tel : +224 629 00 39 50 /+224 622 42 43 98/+224 623 26 14 96

E-mail: passationbad@ucepguinee.org

Le Coordonnateur National,

Abdoulaye Wansan BAH



Annexe

INFORMATIONS SUR LES PRESTATIONS SIMILAIRES DU CONSULTANT

Nom du Consultant firme							
Nom du client / Autorité contractante	Nom et description de la mission réalisées	Pays où a été exécutée la mission	Nom du client / Autorité contractante	Date et la durée de la mission	Coût du projet en lien avec la mission	Performan ce du projet	Connaissance de la région et de la langue
	1.						
	2.						
	3.						
	4.						
	5.						
	6.						
	7.						
	1.						
	2.						
	3.						
	4.						
	5.						
	6.						
	7.						